

# Statement

Minister for  
International  
Trade



# Déclaration

Ministre du  
Commerce  
extérieur

## SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

### ALLOCUTION D'OUVERTURE

PAR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

JOHN C. CROSBIE

DEVANT LE

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

CHAMBRE DES COMMUNES

Le 18 juin 1990

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Bonjour,

Je voudrais vous présenter Don Campbell, le sous-ministre du Commerce extérieur, qui m'accompagne aujourd'hui.

Lors de notre rencontre de l'an dernier, vous vous souviendrez que nous avons discuté de l'évolution de la situation du commerce mondial, en nous arrêtant plus particulièrement sur notre politique visant à nous donner le monde pour horizon. Comme vous le savez, le premier ministre a annoncé l'automne dernier l'adoption de cette politique, et a indiqué l'intention du gouvernement de définir un cadre économique et commercial visant à assurer la réussite du Canada au cours de cette décennie et après l'an 2000. Cette politique prend appui sur l'ALE dans le but d'assurer notre compétitivité sur les marchés mondiaux.

Permettez-moi d'aborder pour quelques instants la question du commerce, qui revêt la plus haute priorité pour le Canada, ainsi que pour l'ensemble des nations commerçantes.

Les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round sont maintenant entrées dans leur phase finale.

L'échéance approche et la route sera longue d'ici la réunion de clôture à Bruxelles. Il y aura en outre quelques ornières sur le parcours. Parmi les obstacles, il pourrait y avoir un certain nombre de questions touchant directement des intérêts nationaux. Je pense en particulier à l'agriculture, aux textiles et à quelques-unes des nouvelles questions telles que la propriété intellectuelle. Il s'agit d'une négociation très complexe, mais ensemble, nous devons parvenir à un accord.

Les ministres ont convenu lors de récentes réunions, y compris la réunion informelle des ministres, la quadrilatérale et la réunion ministérielle de l'OCDE, de demander à nos négociateurs de concevoir des cadres de travail pour chacun des quinze groupes de négociation. Ceux-ci seront réexaminés à la réunion du 23 juillet du Comité des négociations commerciales.

Ce délai doit être maintenu si nous voulons respecter la date de décembre fixée pour la clôture. Je serai l'hôte de deux réunions sur les NCM, dont celle des ministres de la région Asie-Pacifique à Vancouver, les 11 et 12 septembre, et la quadrilatérale de St. John's, du 11 au 13 octobre, afin de

progresser sur ces questions jusqu'à une conclusion satisfaisante.

Comme vous le savez, les négociateurs des NCM cherchent actuellement à s'entendre sur un ensemble substantiel et équilibré de mesures globales de libéralisation du commerce dans la plupart des secteurs, y compris l'agriculture; ils tentent également de réexaminer et de renforcer les règles commerciales du GATT, ainsi que d'étendre la portée du système commercial à ces tous nouveaux domaines que sont le commerce des services, la propriété intellectuelle et les aspects commerciaux de l'investissement.

Par ailleurs, l'importance des enjeux en cas de résultat positif dans les domaines déterminants a amené à se pencher sur le cadre institutionnel nécessaire pour appliquer et administrer efficacement de nouveaux accords commerciaux multilatéraux qui seront plus complexes et plus généraux. Les nations commerçantes doivent relever les défis et saisir les possibilités que présente l'évolution rapide de la situation en Europe, dans les pays en développement et ailleurs.

La stratégie institutionnelle du Canada que j'ai dévoilée il y a deux mois vise à consolider la transparence de nouveaux régimes commerciaux axés sur les marchés, à renforcer l'efficacité d'un mécanisme commun de règlement des différends touchant tous les aspects d'un accord commercial, et à donner à une nouvelle organisation mondiale du commerce la possibilité de collaborer efficacement avec le FMI et la Banque mondiale de façon à assurer une plus grande cohérence aux politiques commerciales, financières et monétaires.

La nouvelle organisation mondiale du commerce (OMC) se fonderait sur les droits et obligations découlant fondamentalement de l'Uruguay Round. L'agriculture et les textiles seront, je l'espère, graduellement mais pleinement intégrés au nouveau GATT, et les règles touchant les subventions et les droits compensateurs, les mesures antidumping, les sauvegardes contre les importations et la balance des paiements seront nettement renforcées. L'OMC se chargerait d'administrer ces accords ainsi que les nouveaux accords généraux sur le commerce des services (AGCS), les accords touchant les aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle et les accords portant sur les aspects commerciaux des mesures relatives à l'investissement. Ces accords seraient étayés par un mécanisme multilatéral de règlement des différends qui serait plus homogène et plus efficace et qui viserait à éliminer le recours à l'unilatéralisme.

J'ai toujours insisté sur le fait que la création d'une OMC ne sera possible que si nous obtenons des résultats substantiels et déterminant dans le cadre de l'Uruguay Round. Si les résultats

sont infructueux à la réunion de clôture en décembre, la création d'une OMC ne se justifiera plus.

Je voudrais maintenant aborder brièvement les relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, ainsi que la poursuite de la mise en oeuvre de l'ALE.

Notre politique commerciale et nos efforts d'expansion du commerce ont surtout visé les États-Unis et le vaste marché américain. La mise en oeuvre de l'ALE est en cours et les milieux d'affaires tirent avantage des nouvelles possibilités offertes par le marché.

Le 18 mai dernier, j'ai rencontré l'ambassadrice Carla Hills dans le cadre d'une réunion de la Commission mixte du commerce canado-américain. La Commission a reçu des rapports d'étape d'un certain nombre de groupes de travail, notamment ceux traitant des subventions et des recours commerciaux, de l'élimination accélérée des droits de douane, des séjours temporaires, des règles d'origine et des questions douanières. Je devrais également mentionner que la Commission, à sa réunion de novembre, a créé un groupe de travail sur les services chargé d'explorer les possibilités d'accroître le commerce des services. Le groupe a tenu sa première réunion à Washington le 4 mai.

Au sein de la commission, nous avons en outre abordé un certain nombre de questions courantes touchant nos relations. Cela s'est fait dans le contexte d'un renforcement des relations commerciales et d'une volonté de rechercher des solutions lorsque cela est possible.

Les milieux d'affaires canadiens cherchent activement à tirer profit des possibilités offertes par le marché national le plus important au monde. Les exportations vers les Etats-Unis sont à la hausse en raison notamment d'un programme actif de promotion du commerce. L'an dernier, plus de 10 000 entreprises canadiennes, dont environ 85% étaient des PME, ont participé aux États-Unis à des activités de promotion du commerce organisées par mon ministère.

Le programme NEEF (nouveaux exportateurs aux états frontaliers) a permis en particulier d'initier au marché américain 3 092 entreprises souhaitant se lancer dans l'exportation. Des sondages réalisés ultérieurement révèlent qu'une majorité de ces entreprises parviennent à exporter.

Je ne veux pas parler en détail de la relation commerciale canado-américaine. Mais l'ALE fonctionne bien et nos milieux d'affaires récoltent les avantages de perspectives commerciales élargies.

Les changements progressifs en URSS et notre politique à l'égard de l'Amérique latine, y compris notre initiative d'adhérer à l'OEA, sont survenus depuis ma dernière rencontre avec ce comité. Nos activités en Europe de l'Est et au Mexique ainsi que nos discussions aux NCM ont été menées en harmonie avec les priorités esquissées dans la stratégie tripolaire Horizon le monde. Ces priorités sont de saisir les possibilités qui s'offrent sur le marché américain, de maintenir notre accès aux marchés de la nouvelle Europe et d'améliorer notre performance dans la région du Pacifique.

J'ai déjà mentionné plusieurs aspects de notre programme commercial aux États-Unis; l'an dernier, j'ai d'ailleurs parlé assez en détail de notre programme Horizon le monde.

Dans la région du Pacifique, nous poursuivons des stratégies pour des secteurs clés, comme celui du boeuf au Japon. Pensant à l'avenir, nous avons créé un fonds pour l'apprentissage des langues et des réalités asiatiques afin de garantir que nos gens d'affaires comprennent les cultures et les langues de la région. La semaine dernière, mon collègue Joe Clark a annoncé une subvention de 10 millions de \$ à la Fondation Asie-Pacifique pour faciliter la préparation de programmes de cours aux niveaux secondaire et universitaire, et pour aider les employés des petites et moyennes entreprises à assister à ces cours.

Pour ce qui concerne l'Europe, nous analysons les changements qu'occasionnera l'intégration économique et politique de l'Europe en 1992, et nous en informons les gens d'affaires. En plus des grandes conférences auxquelles j'ai participé à Toronto, Montréal et Vancouver, nous organisons dans toutes les régions du pays des séminaires et des ateliers sur des secteurs particuliers. Le 6 juin, le premier d'une série d'ateliers prévus pour le Canada Atlantique s'est tenu à Halifax.

Le commerce international est la pierre angulaire de l'économie canadienne. Dans l'ensemble, nos exportations se sont sensiblement accrues. Mais le déclin de notre part des trois méga-marchés suggère une érosion de notre avantage concurrentiel relatif. Pour renverser cette tendance, il faudra que les entreprises canadiennes évaluent correctement la nouvelle situation commerciale, qu'elles sachent relever les défis posés par l'innovation technologique rapide et qu'elles puissent conclure des alliances stratégiques efficaces avec des partenaires étrangers.

Il est essentiel de nous donner le monde pour horizon si nous voulons réussir en tant que nation pendant la phase de mondialisation rapide des marchés et des économies. L'intégration des priorités et des programmes en matière de commerce, de technologie et d'investissement est essentielle à notre survie.

Cependant, les six derniers mois ont été remplis d'événements qui n'étaient ni mesurés ni prévisibles. Ce qui était impensable hier est devenu aujourd'hui réalité. Le Canada, comme il se doit, participe à part entière aux instances qui orientent les événements de façon à répondre aux attentes de tous ceux qui aspirent à la liberté.

Ce qui m'amène à vous parler de l'extraordinaire Conférence de Bonn sur la Coopération économique en Europe à laquelle j'ai piloté un groupe d'éminents dirigeants d'entreprises canadiennes. J'ai été extrêmement heureux de participer à la première Conférence Est-Ouest à laquelle il n'y ait eu que des gagnants. Nous sommes passés d'une période de "détente" à une période d'"entente".

En fait, les 35 participants se sont engagés envers les principes de l'économie de marché et l'établissement de liens entre le développement économique et des valeurs occidentales aussi fondamentales que la démocratie multipartite, la règle de droit et les droits de la personne.

Les États participants ont reconnu l'importance de la réforme économique. Ils ont accepté l'objectif de créer des économies de marché libres et compétitives où les prix sont basés sur l'offre et la demande.

La participation active de représentants du secteur privé a souligné le fait que, si les gouvernements ont la responsabilité de fournir un cadre global qui soutient adéquatement l'activité économique, c'est aux gens d'affaires qu'il appartient de décider de mener des affaires et de stimuler ainsi la croissance économique.

Les actions du secteur privé seront essentielles pour le processus de réforme économique et de régénération en URSS et en Europe de l'Est. Chacun des gouvernements de l'Europe de l'Est choisira sa propre voie et son propre rythme, mais ils ont tous reconnu la nécessité de passer à une économie axée sur les prix du marché.

Le gouvernement canadien s'emploie activement à s'assurer que nous participons à la transformation économique de l'Europe de l'Est, et, pour tirer parti de l'ouverture de ce marché, nous entendons oeuvrer de concert avec les provinces et le secteur privé.

À titre d'exemple de notre participation, nous sommes membre à part entière de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, ce qui donnera aux entreprises canadiennes des possibilités de s'associer directement au développement de la région. Par ailleurs, nous sommes en train de créer un fonds spécial d'aide à l'Europe de l'Est qui permettra, à une échelle

modeste, d'établir des programmes de formation et des liens institutionnels.

À partir de demain à Montréal, une série de tables rondes Canada-URSS sur la technologie, auxquelles participeront 12 experts soviétiques en technologie et en commerce, aura lieu dans tout le Canada.

J'aimerais aborder maintenant la question d'un éventuel accord de libre-échange entre les É.-U. et le Mexique. Je vais d'abord rappeler l'annonce faite la semaine dernière à Washington.

Lors de leur rencontre, les présidents Bush et Salinas ont conclu qu'un accord global de libre-échange est le meilleur moyen d'atteindre leur objectif commun d'expansion du commerce et des relations économiques -- de se doter d'un "moteur puissant", pour reprendre leur expression, de la croissance soutenue, de la création d'emplois et de l'avenir.

Ils ont convenu que la représentante des Etats-Unis pour les questions commerciales, Carla Hills, et le secrétaire du commerce et du développement industriel du Mexique, M. Jaime Serra, amorceraient les consultations et les travaux préparatoires nécessaires pour entamer ces négociations, conformément aux procédures internes de chaque pays, et pour faire rapport aux deux présidents au plus tôt, mais de toute façon avant leur prochaine rencontre en décembre.

Je m'attends que les négociations officielles entre les É.-U. et le Mexique soient annoncées cette année, peut-être à l'occasion de la visite prévue du président Bush au Mexique en décembre, voire plus tôt. Entre-temps, l'administration américaine collaborera avec le congrès : elle examinera diverses études et achèvera ses propres analyses des intérêts américains. Le gouvernement du Mexique s'occupera de ses propres préparatifs. Le président Salinas a déjà répondu positivement à la recommandation, présentée par le sénat mexicain, de négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis, principal partenaire commercial de son pays.

Notre gouvernement se réjouit de l'initiative américano-mexicaine de se rapprocher d'une éventuelle entente de libre-échange. Bien entendu, le Canada a déjà pris des mesures substantielles pour développer ses relations commerciales et économiques avec chacun de ces importants voisins et partenaires commerciaux. Nous entretenons d'excellentes relations avec les deux gouvernements, dont chacun nous a tenus au courant de l'évolution de ses travaux visant ses objectifs de libre-échange.

Le gouvernement n'a pas encore établi s'il souhaiterait participer à cette démarche américano-mexicaine. Par ailleurs,

le Canada n'est pas tenu de se joindre à ces discussions. Pour prendre une décision, le gouvernement consultera le parlement et les provinces ainsi que des représentants des entreprises et des syndicats. La semaine dernière, j'ai rencontré le comité consultatif sur le commerce international pour passer en revue les principaux facteurs à considérer. Mon ministère est resté en rapport avec tous les gouvernements provinciaux.

Le gouvernement fédéral poursuivra également sa propre évaluation interne des intérêts du Canada en jeu et de la meilleure façon de les faire progresser dans les circonstances. Une étude initiale de l'incidence d'un accord américano-mexicain est en cours, et plusieurs universités et instituts économiques se penchent actuellement sur la question. Mon sous-ministre présidera un comité directeur chargé d'examiner et d'analyser de plus près les options. Nous avons souligné que nous entendons demeurer en contact étroit avec les É.-U. et le Mexique au fur et à mesure que ces deux pays avanceront indépendamment sur la voie de la consultation interne.

Comme la plupart d'entre vous le savent, le président Bush a téléphoné au premier ministre Mulroney, avant la publication de l'annonce, pour faire le point sur la situation. De même, j'ai rencontré mon homologue mexicain, M. Serra, le 12 juin 1990 à Montréal afin qu'il puisse me renseigner sur les discussions qui s'étaient tenues à Washington pendant la visite que le président Salinas venait de terminer. À l'évidence, le dossier soulève d'importantes interrogations et reçoit une attention en haut lieu dans les trois pays.

Au cours des dernières minutes, j'ai exprimé certaines de mes vues sur les défis que nous devons relever, les possibilités qui s'offrent à nous et les questions auxquelles nous faisons face en matière de commerce extérieur.

Dans les années 80, nous avons constaté que la société planétaire rend l'isolement impossible. Dans les années 90, nous devons apprendre à fonctionner dans un cadre d'interdépendance mondiale. Le nouvel internationalisme est caractérisé par la concurrence économique et le profit plutôt que par la guerre.

Le Canada doit être partie prenante dans ce nouvel internationalisme et essayer de jouer un rôle majeur dans la gestion de notre avenir. Notre pays peut soutenir la concurrence mondiale. Nous pouvons contribuer à façonner une économie capable de soutenir la concurrence mondiale à partir de la base nord-américaine renforcée qu'offre l'Accord de libre-échange. Notre secteur des exportations est bien placé pour être le fer de lance de la modernisation et du dynamisme de l'économie canadienne.

J'ai exposé le programme comme je le vois. Je vous invite à me faire part de vos commentaires et à me poser des questions.